

## Le débat Johnson- Parizeau

### Une bataille sans mise hors de combat

L'évaluation de La Tribune en chiffres (A7)



# La Tribune

mardi

SHERBROOKE

30 août 1994

85e ANNÉE - No 164

0,50 (WEEKEND: 1,25\$) Plus taxes

Pour moins de **5 \$**

Les petites annonces

**La Tribune**

564-0999

64398

GREFFE DU REIN A3

Un phénomène mystérieux à Saint-Élie d'Orford



«C'est une nouvelle vie», s'exclame Martin Gobeil, en remerciant son frère

## 5200 poules tuées à cause d'un champ magnétique

Claude PLANTE Saint-Élie-d'Orford

Le propriétaire d'une ferme avicole de Saint-Élie-d'Orford est aux prises avec un mystérieux champ magnétique souterrain qui aurait causé, selon lui, la mort de 5200 poules pondeuses, dimanche en fin d'après-midi. Le champ magnétique en question s'est attaqué au système électronique de ventilation et ainsi provoqué l'asphyxie des volailles.

Rock Bédard, propriétaire de la ferme avicole du même nom sur la rue Dion à Saint-Élie, se voit aujourd'hui un peu désemparé face à la perte de près de huit pour cent de ses 40 000 volailles et des pertes appréhendées de plus de 100 000 \$. C'est sans compter tous les composants informatiques et électroniques, dont le téléphone et les systèmes de surveillance, qui sont complètement hors d'usage depuis.

«Tout ce qui électronique est sauté, affirme-t-il. C'est un champ magnétique *underground* qui est venu par les mises à la terre. Il ne s'agit pas d'une panne de courant. Quand c'est arrivé (vers 17h30), il n'y avait pas d'orage électrique.»

C'est lorsque l'un des employés de la ferme s'est rendu aux poulaillers pour sa tournée habituelle de fin de soirée, vers 21h, qu'on a constaté le désastre. En manque d'air, les plus faibles n'ont pas résisté. Hier matin, on a pu compter 7000 oeufs de moins provenant des cages. Les survivantes sont donc visiblement aussi touchées.

«Elle sont mortes à cause d'une

trop forte humidité. Une chance qu'on y a vu, sinon toutes les poules y seraient passées. C'est pas 5000 poules qu'on aurait perdues, mais 40 000!»

Dans la nuit de dimanche à lundi, l'aviiculteur s'est affairé à activer le système de ventilation manuel. Hier, les cadavres des poules ont été sortis des poulaillers et expédiés vers un centre spécialisé de récupération.

Trop d'orages électriques?

M. Bédard attribue la formation de ce champ magnétique à une accumulation de courant électrique provenant des nombreux orages accompagnés d'éclair qui se sont abattus pendant l'été. Du côté d'Environnement Canada, on comptabilise seulement deux orages électriques depuis le début du mois d'août, comparativement à une normale de cinq pour cette période.

L'accumulation de courant sous le complexe agricole, comprenant plusieurs bâtiments et des silos à grains, est donc peu probable. M. Bédard ne croit pas non plus que la présence près de sa ferme des installations d'Hydro-Québec soit reliée à tout cela.

L'agriculteur doit maintenant remplacer les poules perdues. Cependant, il rencontre un autre problème puisqu'il est impossible de trouver des poules pondeuses au Québec. Il devra donc se tourner vers les États-Unis ou l'Ontario.

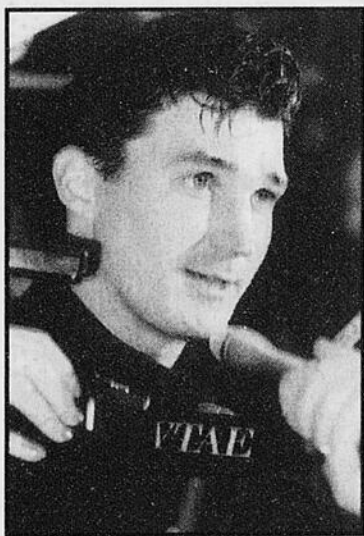
Enfin, Rock Bédard pourra réclamer à son assureur les dommages et pertes. Sa police d'assurance couvre ce genre de catastrophe.



Rock Bédard, propriétaire d'une ferme avicole à Saint-Élie d'Orford, s'est affairé à retirer des milliers de cadavres de poules de son poulailler, hier, pour les acheminer vers un centre spécialisé de récupération.

LES SPORTS C1

Mario Lemieux fait une croix sur la prochaine saison



Chez nous

Lac Mégantic Industries Manufacturières Mégantic investit

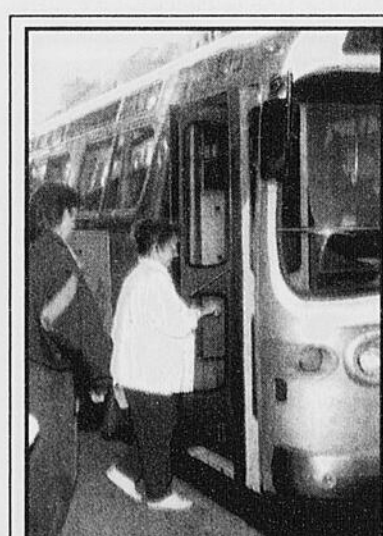
Thetford Mines Chicane autour du... cimetière

CAHIER B

MÉTÉO A2

(242e jour de l'année)

Variable: max. 18  
Lever du soleil: 6h05  
Coucher du soleil: 19h29  
Demain: variable, 20



Les chauffeurs de la CMTS refusent de rouler trop vite

Sur certains nouveaux circuits, les chauffeurs doivent rouler plus vite que la vitesse permise pour respecter leur horaire. UN TEXTE EN A3.

## Une école parallèle à Lefebvre

Les élèves sont attendus ce matin dans des locaux situés en face de l'école fermée

Gérald PRINCE Drummondville

Tout indique qu'une école élémentaire privée parallèle est en voie de formation dans la municipalité de Lefebvre, à une vingtaine de kilomètres au sud de Drummondville.

L'entrée de 54 élèves devrait en principe se faire ce matin dans les locaux de l'édifice municipal, en face de l'école centrale de Sainte-Jeanne d'Arc, fermée, comme on le sait, le 30 juin dernier, par décision de la Commission scolaire Des Chênes.

Une conférence de nouvelles a été convoquée pour jeudi matin pour donner des explications plus précises sur ce projet, a confié hier à La Tribune le maire de la municipalité, M. Gilles Brochu.

Tout ce qu'il a été possible de sa-

voir hier, c'est qu'un conseil d'administration provisoire de l'école active de Lefebvre vient d'être formé et que la présidence en a été confiée à Mme Pauline Montcalm.

Cette information corrobore les données dont dispose la Commission scolaire des Chênes: la directrice générale, Mme Monique Bertrand Deslauriers confiait hier que 45 élèves de Lefebvre ne se sont pas présentés hier matin, tel qu'ils auraient dû le faire, aux écoles des municipalités voisines de Wickham et de Durham-Sud.

A Wickham, 34 élèves en provenance de Lefebvre étaient attendus hier matin. De ce nombre, 12, qui fréquentaient déjà cette école l'an dernier, étaient présents, de même que 6 autres, qui se trouvaient à Lefebvre l'an dernier. Ainsi 16 élèves étaient absents, sans avoir donné de raisons.

A Durham-Sud, sur les 44

inscriptions en provenance de Lefebvre, 29 élèves étaient absents.

A L'Avenir, où 12 élèves en provenance de Lefebvre sont inscrits, l'entrée des classes doit se faire ce matin seulement et, de ce fait, aucun rapport de fréquentation n'a été acheminé hier à la commission scolaire.

Dans chaque cas d'absence non justifiée, la direction de l'école concernée doit entrer en communication avec les parents et tenter de savoir pour quelle raison leur enfant ne se trouve pas dans l'école qui lui a été assignée.

Les parents, selon la loi, ont 10 jours pour envoyer leur enfant dans l'école désignée par la Commission: si, à la suite de ce délai, les enfants n'y sont toujours pas, la Commission scolaire, confie Mme Deslauriers, transmettra les dossiers au directeur de la protection de la jeunesse pour enquête et déposera

un avis en bonne et due forme auprès du ministère de l'Éducation.

Par ailleurs, Mme Deslauriers note que, à Saint-Lucien, où l'école centrale a été fermée ce printemps, comme à Lefebvre, tous les enfants, sauf deux qui auraient déménagé durant l'été, se sont présentés aux écoles de Saint-Cyrille et de Saint-Félix de Kingsey hier matin.

Par ailleurs, la Commission scolaire n'a rencontré aucune opposition de la part des parents des deux municipalités, quand elle a mandaté des déménageurs, la semaine dernière, pour aller chercher les meubles qui se trouvaient dans les écoles concernées. On a pu savoir également que la municipalité de Lefebvre a déposé une offre d'achat à la Commission scolaire de l'école du village, mais que cette demande n'a pas encore été référée au conseil des commissaires.



Vos marchands CANADIAN TIRE de SHERBROOKE, FLEURIMONT et COATICOOK vous conseillent pour une rentrée des classes EN SÉCURITÉ!

Hé les jeunes! Retrouvez le dessin à colorier dans LA TRIBUNE d'aujourd'hui et courez la chance de gagner des BONS D'ACHATS!

## EMPLOIS DU JOUR

**Opérateur machine à coudre**  
Code prof: 9451 # 2894922  
Lieu: Bromptonville  
Salaire: 6.50 \$/heure, permanent plein temps, 40 heures/semaine, lundi au vendredi 7h à 16h  
Exigences: doit posséder 1 à 2 ans d'expérience dans la couture de jeans sur différentes machines à coudre industrielle  
Fonctions: couture de vêtements de travail.

**Ingénieur en bâtiments**  
Code prof: 2131 # 2894445  
Lieu: Sherbrooke  
Salaire: 12.14 \$/heure (425 \$/semaine), 35 heures/semaine, temporaire 22 semaines, début 06/09  
Exigences: art. 25, être prestataire d'assurance-chômage, être ingénieur en bâtiment (construction) et membre de l'Ordre des ingénieurs  
Fonctions: élaboration d'un plan de rénovation des bâtiments, effectuer une évaluation complète de tous les bâtiments et accessoires, rédiger rapport des coûts, recommandation et plan.

**Gérant(e) adjoint(e)**  
Code prof: 0621 # 2891195  
Lieu: Sherbrooke  
Salaire: 330 \$/semaine + selon expérience, permanent plein temps 40 heures/semaine  
Exigences: expérience dans domaine, très fortes aptitudes pour la communication, compétences et motivation pour service à la clientèle, expérience dans mise en marché et administration  
Fonctions: également expérience en supervision de personnel, coordonne et planifie en l'absence du ou de la gérant(e) les activités du magasin, supervise personnel.

**Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.**

### RÉSULTATS

**Banco** Tirage du 94-08-29

3	7	8	18	20
27	28	35	42	44
47	49	51	57	58
63	66	68	69	70

Prochain tirage: 94-08-30

T.V.A. le réseau des tirages  
Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

### Agression sexuelle et tentative de meurtre à La Guadeloupe

# Des citoyens ont aidé à capturer Bégin

Yvon ROUSSEAU La Guadeloupe

Quelques citoyens de La Guadeloupe ont profité du fait que le véhicule de Clermont Bégin, de Saint-Honoré-de-Shenley, dans Beauce-Sud, se soit enlisé pour retenir le suspect jusqu'à l'arrivée des policiers du détachement de Lac-Mégantic de la Sûreté du Québec, qui ont procédé à son arrestation, dans la soirée de mercredi de la semaine dernière.

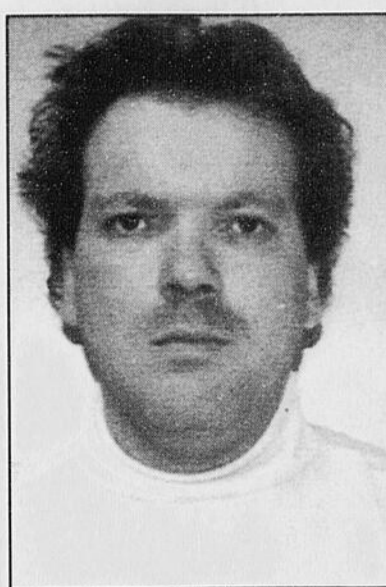
Bégin, âgé de 27 ans, qui fait face à des accusations d'agression sexuelle armée, tentative de meurtre, enlèvement, séquestration, voies de faits graves, évasion et vol d'un véhicule de la SQ, a réussi une évasion des plus spectaculaires jeudi, au volant d'un véhicule de la Sûreté du Québec qui le ramenait vers le palais de justice de Lac-Mégantic, où il devait être accusé de tentative de meurtre et d'agression sexuelle sur la personne d'une adolescente de 17

ans. Laisse sans surveillance pendant un court moment dans le véhicule des policiers, le suspect a réussi, même avec ses menottes, à barrer les portes, à se glisser derrière le volant et à prendre la fuite.

Ses moments de liberté furent de courte durée, toutefois, car tout un contingent de policiers, qui avaient cerné la cabane à sucre où il s'était réfugié, à Saint-Honoré-de-Shenley, le capturèrent à nouveau, sur l'heure du midi, vendredi. Le prévenu, qui a comparu en fin de semaine au palais de justice de Lac-Mégantic, pour être mis en accusation, n'a pas résisté à son arrestation.

#### Une nuit d'horreur

La victime dans cette sordide histoire, une adolescente de 17 ans, a vécu des moments d'horreur dans la soirée de mercredi. Elle a été enlevée dans un motel de La Guadeloupe et séquestrée par un individu qui l'a conduite sur un chemin désert, à quelque six kilomètres de là,



Clermont Bégin où elle a été frappée avec violence et agressée sexuellement sous la menace d'une arme, avant de pouvoir

finalement échapper à son agresseur.

L'adolescente a réussi à prendre la fuite quand le véhicule de son agresseur s'est enlisé dans le rang Saint-Jean-Baptiste, à La Guadeloupe, et que ce dernier s'est dirigé vers une maison voisine pour appeler une dépanneuse.

Mme Denise Roy et sa fille de 21 ans, Julie, ont accueilli la jeune victime en soirée de mercredi, lorsque cette dernière est venue frapper à leur porte pour demander du secours. La jeune fille était nu pieds et ses vêtements étaient en lambeaux. Les deux femmes ont remis une couverture à la victime avant d'alerter son père et la Sûreté du Québec puis d'appeler une ambulance.

A peine cinq minutes plus tôt, vers 22h30, un individu s'était rendu chez Mme Denise Roy pour appeler une dépanneuse. Les deux femmes ont refusé de lui ouvrir et elles lui ont passé le téléphone par une fenêtre.

La population de La Guadeloupe était consternée à la suite de ce crime crapuleux. La propriétaire du motel Costello de ce petit village, Mme Jacqueline Plante, a expliqué qu'elle avait confié la garde de l'établissement à la victime et que l'agresseur s'est présenté vers 21h30, demandant à parler à la propriétaire ou encore à son mari Jean-Marc. L'individu a ensuite menacé l'adolescente à l'aide d'un couteau pour forcer cette dernière à prendre place dans le coffre de la voiture et se diriger vers le rang Saint-Jean-Baptiste, où la victime a été assaillie et battue.

Le suspect dans cette affaire sordide, Clermont Bégin, est un costaud bien connu des policiers. Il a été condamné en 1988 à douze mois de prison pour deux agressions sexuelles. En 1993, il était reconnu coupable de vol qualifié et de déguisement et un juge a suris à sa sentence, tout en lui imposant une période de probation de trois ans.

### Affaire du Marine Transport

# Perez réclame toujours sa déportation

Sherbrooke (JL)

Federico Polenco Perez réclame l'exécution de son contrat avec les autorités québécoises, dans l'affaire du Marine Transport, ce cargo qui a fait naufrage le 22 avril 1991 au large de Terre-Neuve.

Cette demande fait partie de sa

requête amendée et déposée au palais de justice de Sherbrooke par son avocat Marlène Auclair hier dans le but d'obtenir l'émission d'un bref d'habeas corpus.

On se rappellera que l'ancien administrateur du Marine Transport avait conclu le 19 mai 1992 une entente de coopération avec l'administration de la justice.

D'après ce document, Polenco

Perez s'engageait à consentir à son extradition au Canada, à admettre sa culpabilité à une accusation de complot pour importer des stupéfiants et à révéler tout ce qu'il savait à ce sujet.

Le procureur général du Québec s'engageait à recommander au tribunal une peine de huit ans et le ministère de la Sécurité publique à requérir que le prévenu purge sa

sentence dans une prison provinciale, à déposer son dossier évolutif devant la Commission des libérations conditionnelles québécoises au tiers de sa sentence et à recommander sa déportation lorsque son témoignage ne serait plus requis dans cette cause.

Polenco Perez est présentement détenu ici en vertu d'une condamnation à huit ans imposée le 19 mai 92.

#### Mauvaise interprétation

Il soutient que les autorités négligent de le libérer pour être déporté malgré une mesure d'expulsion du ministère de l'Emploi et de l'immigration remontant au 16 février.

Polenco Perez prétend être victime de préjudice à cause d'une mauvaise interprétation à la suite d'un amendement à la loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition.

Les autorités estiment que l'ordonnance d'expulsion était un motif de libération qui est disparu dans la nouvelle loi.

Le requérant a allégué dans sa procédure que l'intention commune des signataires au delà des termes de l'entente était de faire en sorte qu'il soit libéré après sa déposition dans les 18 mois suivant son incarcération.

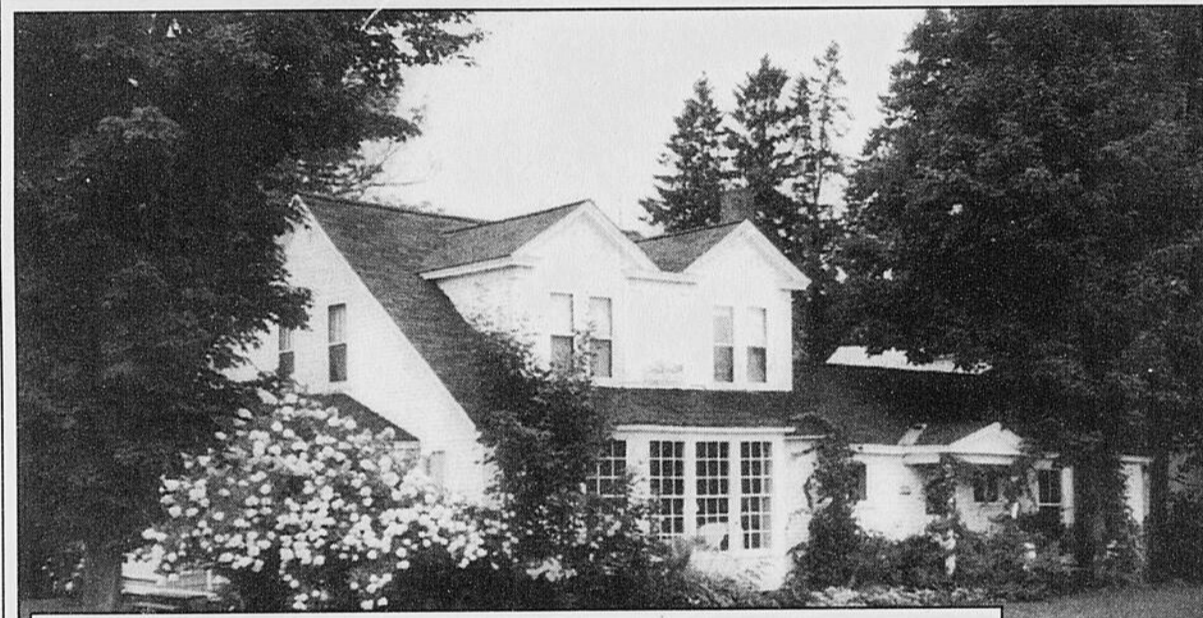
Selon lui, des promesses en ce sens lui ont été faites par les signataires de l'entente sachant qu'elles étaient exécutoires en vertu des lois et règlements en vigueur à cette époque.

Il mentionne qu'il n'aurait jamais signé cette entente, n'eût été des promesses verbales de libération dans un délai déterminé parce qu'elle n'aurait pas eu d'avantages pour lui.

D'après lui, il ne s'agissait plus de simples promesses mais d'engagements véritables de la part du ministère de la Sécurité publique et d'un substitut en chef du procureur général.

Me Auclair prétend que l'ancienne loi sur la libération conditionnelle doit être appliquée à son client.

### À LIRE DEMAIN



#### Près de nous

Craftsbury Common, dans le nord du Vermont, à quelques collines de l'Estrie, est un hameau où le temps semble avoir suspendu son vol. L'écrivain français Julien Green avait remarqué ce site charmant d'Amérique, au milieu du siècle. La Tribune est allée redécouvrir la commune.

À LIRE DANS LA SÉRIE L'ÉTÉ AUTREMENT.

**BINGO** La Tribune

**Soleil**

Jusqu'à **800\$** à gagner!

**VOICI LES NUMÉROS DU JOUR**

**O-71**

**CARTE ROUGE MARATHON**  
(Carte complète)

Les règlements de participation de ce concours sont disponibles aux bureaux de La Tribune, 1950, rue Roy, Sherbrooke.

Pour vous abonner  
**564-5466**  
Extérieur  
**1 800 567-6955**

### Rectificatif

Il est à noter que dans l'article concernant le tenancier Stéphane

Gervais, du canton d'Hatley, qui se défait des appareils vidéopokers de Loto-Québec, il aurait fallu lire que ce dernier est propriétaire du bar En Vue et non En Haut, comme il était écrit.

## ANNONCEURS, PRENEZ NOTE!

Le lundi 5 septembre 1994, La Tribune ne sera pas publiée en raison du congé de la Fête du travail. Veuillez donc noter les heures de tombée qui en découlent:

PARUTION	AVEC ÉPREUVE	SANS ÉPREUVE
6 septembre	30 août	31 août
7 septembre	31 août	1er septembre
8 septembre	1er septembre	2 septembre
9 septembre	2 septembre	6 septembre
10 septembre	6 septembre	7 septembre

**LaTribune**  
**564-5450**

### FAITS DIVERS

#### Entrée par effraction, rue Malouin

Sherbrooke (CP) - Richard Michaud, un Sherbrookoise de 33 ans bien connu des policiers, a comparu hier en rapport avec une entrée par effraction survenue tôt en matinée, à la Taverne Alexandre, au 440 de la rue du même nom, à Sherbrooke.

Michaud aurait été appréhendé sur les lieux vers 4h30 par les policiers municipaux de Sherbrooke. A leur arrivée, les agents ont pu constater que la porte avant et la distributrice de cigarettes avaient été endommagées. Les dommages sont estimés à 900 \$.

Les policiers de Sherbrooke enquêtent aussi sur un autre méfait du genre survenu hier avant midi, dans une résidence cette fois-ci. Les agents ont été appelés dans la rue Malouin, à Sherbrooke, en rapport avec un vol de bijoux, d'équipements et d'argent liquide pour une valeur de plus de 2700 \$.

#### Surveillance des zones scolaires

Sherbrooke (CP) - Le service de police de Sherbrooke met en garde les automobilistes en cette rentrée scolaire 1994. Pour la troisième semaine de la campagne de sécurité routière, les policiers intensifient la surveillance dans les zones scolaires.

En plus de la surveillance par radar, on appliquera le code de sécurité relié aux autobus scolaires et aux brigadiers. Les automobilistes qui ne respecteraient pas les indications de ces derniers pourraient se voir rabroués. La limite de vitesse dans les zones scolaires est de 50 kilomètres heure.

Dans la seule journée d'hier, dix opérations radar ont permis d'émettre 38 contraventions pour excès de vitesse.

**LA QUOTIDIENNE 780-0041**

### LaTribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,  
Tél.: 564-5450, 11K 2X8

Téléphones:  
Petites annonces: 564-0999  
Publicité: 564-5450  
Rédaction: 564-5454  
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

#### Livraison à domicile:

— Camélot et camélot motorisés  
Prix de vente suggéré incluant  
T.P.S. payée par le camélot... \$3 43  
taxe de vente du Québec... 72  
Coût à l'abonné... \$3 65

ENVOI DE PUBLICATION:  
Enregistrement No 0521968

#### Abonnement par la poste au Canada, sauf endroits desservis par camélot et camélot motorisés.

**TERRITOIRE IMMÉDIAT:**  
1 an \$255.00, TPS \$17.85, TVA \$17.74 = \$290.59  
6 mois \$140.00, TPS \$ 9.80, TVA \$ 9.74 = \$159.54  
3 mois \$ 80.00, TPS \$ 5.60, TVA \$ 5.56 = \$ 91.16  
1 mois \$ 50.00, TPS \$ 3.50, TVA \$ 3.48 = \$ 56.98

**HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:**  
1 an \$310.00, TPS \$21.70, TVA \$21.56 = \$353.26  
6 mois \$185.00, TPS \$12.95, TVA \$12.87 = \$210.82  
3 mois \$110.00, TPS \$ 7.70, TVA \$ 7.65 = \$125.35  
1 mois \$ 55.00, TPS \$ 3.85, TVA \$ 3.83 = \$ 62.68

**AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS**  
1 an \$700.00, 6 MOIS \$410.00, 3 MOIS \$265.00, 1 MOIS \$130.00

"La Tribune" est sociaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau de Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de pilotes fac-similes de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

## Prévisions à long terme pour Sherbrooke

Source: Environnement Canada

Aujourd'hui	Ce soir	Mercredi	Jeudi	Vendredi
CIEL VARIABLE	CIEL VARIABLE (nuit)	CIEL VARIABLE	CIEL VARIABLE AVEC AVERSES DE PLUIE	ENSOLEILLÉ
max 18	min 7	max 20	7/21	6/21

### Dans le monde

	Min.	Max.		
Athènes	22	33	Los Angeles	20 32
Barcelone	21	32	Madrid	21 39
Bruxelles	10	19	Mexico	10 23
Le Caire	23	38	Miami	23 27
Chicago	12	26	New York	22 31
Genève	13	23	Paris	12 21
Hong Kong	26	30	Rome	18 32
Lisbonne	21	28	Sydney	13 21

### INDEX

Arts:	C-6	Horoscope:	B-3
Bandes dessinées:	B-3	Messier en liberté:	B-3
Chez nous:	B-1	Petites annonces:	D-3
Décès:	D-5	Sports:	C-1
Économie:	D-1	Vivre:	B-4
Éditorial:	A-6		

## Actualité en bref

### L'Aire de Jeu victime d'un vol

Sherbrooke (CP) - La troupe théâtrale sherbrookaise L'Aire de Jeu a été victime du vol d'une importante partie de son équipement. Entre le 26 et le 28 août, 13 000 \$ en appareils électroniques ont disparu, un coup dur pour cette entreprise qui assure cet été l'animation de certains lieux historiques visités par les touristes de la région sherbrookaise.

Pour le moment, personne n'est soupçonné, mais les policiers de la sûreté municipale de Sherbrooke continuent leur enquête. On sait que plusieurs personnes détiennent la clef de la porte d'entrée et la combinaison du système d'alarme. C'est d'autant plus inquiétant quand on sait que rien n'a été forcé et que le système d'alarme n'était pas activé.

C'est à l'arrivée de l'un des membres de la troupe, vers 17h dimanche, qu'on sait aperçu du vol. Des claviers et des écrans cathodiques avaient disparus.

«Ça fait bizarre, commente le constable Serge Fournier. Il y aura certainement des personnes qui seront rencontrées par les enquêteurs de la SM pour cette affaire.»

### L'édifice des Éditions Pauline à vendre

Sherbrooke (GF) - L'édifice appartenant à la communauté La Société de St-Paul, et où loge la librairie des Éditions Paulines, est à vendre.

Toutefois, a assuré le directeur de la librairie, le Frère Étienne, la communauté a l'intention de conserver intacte sa librairie.

«C'est juste l'immeuble qui est à vendre», a-t-il souligné, hier, alors qu'il était interrogé sur les intentions des propriétaires actuels. La mise en place d'un écriteau «À vendre» pouvait laisser croire que la communauté entendait vendre l'édifice et, par la suite, fermer ou relocaliser la librairie.

Or, selon le frère Étienne, la communauté ne veut vendre que l'édifice et y poursuivre ses activités de librairie. Si jamais le nouveau propriétaire nourrit d'autres projets pour l'édifice, la communauté ne ferait alors que relocaliser le commerce.

Par ailleurs, le Frère Étienne a souligné que le nom de la librairie avait été changé récemment. Une nouvelle enseigne et des modifications dans les entêtes de la papeterie de la librairie viendront, bientôt, confirmer cette nouvelle raison sociale: La Librairie Médiaspaul.



### Un tournesol unique, rue des... Tilleuls

Une toute petite graine de tournesol plantée à la fin mai s'est transformée en un phénomène rarissime pour les jeunes botanistes en herbe que sont Cristelle et Jean-Christophe Rousseau, de la rue des Tilleuls, à Fleurimont. Leur plant, qui compte bel et bien une seule tige, s'est mis à fleurir de toutes parts. Tant et si bien qu'il compte aujourd'hui une trentaine de fleurs et encore une dizaine de boutons floraux. Le tournesol, il va sans dire, est vite devenu l'attraction de la rue des Tilleuls.

### Une collaboration CMTS et La Tribune D'un autobus à l'autre

6- Le lien Nord de Sherbrooke (Lachance) et Université de Sherbrooke se fait avec une correspondance au centre-ville avec le réseau complémentaire: utilisez le # 82 Nord et le # 88 Ouest; arrivée # 82 N.: .20, départ # 880: .30; arrivée # 880: .40, départ # 82N.: .50.

### Plus question de se laisser bousculer par un horaire jugé trop serré

# Les chauffeurs de la CMTS ralentiront

Denis DUFRESNE Sherbrooke

Les chauffeurs d'autobus de la Corporation métropolitaine de transport Sherbrooke (CMTS) pressent leur employeur de revoir certains des nouveaux circuits d'autobus qui, soutiennent-ils, les obligent à rouler parfois à des vitesses de 60 et 70 kilomètres à l'heure, ce qui excède nettement la vitesse permise par la loi.

«Il y a un mot d'ordre syndical de respecter dorénavant les limites de vitesse (de 50 kilomètres à l'heure)», indique le représentant du comité santé et sécurité du Syndicat des chauffeurs et chauffeurs de la CMTS, Luc Vachon, à la suite d'une assemblée à laquelle ont pris part entre 50 et 60 chauffeurs (sur une

possibilité de 120), selon le syndicat.

Le problème, dit-il, est essentiellement relié à certains circuits complémentaires, en place du lundi au mercredi soir, le samedi soir et le dimanche, sur lesquels les chauffeurs doivent rouler au-dessus des limites de vitesse pour respecter leur horaire.

«À l'heure actuelle, on a des circuits sur lesquels on n'est pas capable d'arriver à l'heure, on se demande ce que sera cet hiver... Pour que les usagers ne manquent par leur transfert, on dépasse les limites de vitesse, par exemple on a des circuits où on roule au-dessus de 60 ou 70 kilomètres à l'heure», soutient Luc Vachon.

#### Circuits problématiques

De l'avis des syndiqués, les circuits les plus problématiques sont le

92 (Nord), le 85 (rue King ouest), le 87 (Ouest), le 83 et le 89 (Est).

«Nous ont dit qu'on va donc maintenant respecter la vitesse de 50 kilomètres à l'heure et on va arrêter de brasser le monde», ajoute M. Vachon.

Il souligne que les chauffeurs contraints de respecter un horaire trop serré ne peuvent attendre que les passagers qui prennent place dans l'autobus n'aient eu le temps de s'asseoir avant de démarrer.

«Et plusieurs clients nous le disent», mentionne-t-il.

«On demande à la CMTS de réviser les circuits trop rapides, on se dit qu'il faut faire quelque chose», déclare M. Vachon.

D'ici là, certains usagers risquent de rater leur correspondance.

«Malheureusement oui», reconnaît-il, soulignant que les règlements

sur la vitesse sont là pour tous.

#### La CMTS prête à revoir les circuits

La CMTS se dit de son côté disposée à revoir certains circuits, mais soutient ne pas avoir reçu de plaintes d'usagers au sujet de la vitesse excessive des autobus.

«Le réseau complémentaire est en place depuis une semaine, donc il faut se donner le temps pour évaluer ce qui est bien et ce qui l'est moins», déclare le directeur général de la CMTS, Jacques Lacroix.

«Il est possible que certains circuits nécessitent un recalibrage de l'horaire, entre autres le 87 et le 92, dont l'horaire est un peu serré», reconnaît-il.

M. Lacroix, qui a été informé des doléances des chauffeurs par le syndicat, soutient cependant qu'on

«avait planifié une vitesse de croisière en moyenne autour de 22 ou 23 kilomètres à l'heure».

Lorsqu'on lui demande si la CMTS accepte que certains autobus roulent à 60 ou 70 kilomètres à l'heure pour respecter l'horaire, M. Lacroix fait valoir que «normalement un chauffeur n'a pas à circuler à cette vitesse là, constante».

«Sur certains tronçons, par exemple entre le CHUS (Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke) et la 12e avenue, c'est évident que l'autobus ne roule pas à 23 kilomètres à l'heure, il suit le trafic», ajoute-t-il.

«Au niveau du réseau complémentaire, ce que les chauffeurs semblent dire c'est qu'ils seraient appelés à rouler à 60 ou 70 kilomètres à l'heure, mais lorsqu'on l'a planifié ce n'était pas comme ça», dit M. Lacroix.

### Il a subi avec succès la greffe du rein donné par son frère

## «Cette nouvelle vie, je la dois à mon frère»

François BEAUDOIN Sherbrooke

«C'est une nouvelle vie qui commence pour moi. Et cette nouvelle vie, je la dois à mon frère. Il m'a sauvé!»

Pour la première fois en trois ans, Martin Gobeil, de Fleurimont, peut faire des projets et envisager l'avenir avec optimisme. Son frère Pascal lui a donné une partie de lui-même: un rein.

«C'est le plus beau cadeau qu'on pouvait me faire. Jamais je ne remercierai assez mon frère pour le geste qu'il a posé», mentionne Martin, les yeux remplis d'admiration pour son jeune frangin.

Des gens bien courageux que les Gobeil de Fleurimont!

L'intervention chirurgicale a eu lieu il y a trois semaines au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke. Le tout s'est déroulé sans anicroche. Martin, âgé de 22 ans, est demeuré deux semaines à l'hôpital alors que Pascal en est sorti quelques jours après l'opération. Les deux assurent se sentir très bien, dans les circonstances.

«C'est bien évident que je récupère moins rapidement que mon frère, mentionne Martin. Je dois prendre de la médication pour éviter le rejet et je devrai en prendre toute ma vie. Mais depuis que je suis sorti de l'hôpital, mon état s'améliore sans cesse.»

Martin Gobeil en était à sa deuxième greffe rénale. L'an dernier, il a encaissé le dur contrecoup d'un rejet. Les chances que l'histoire se répète semblent minces, puisque les deux frères sont parfaitement compatibles, assure le médecin qui a pratiqué la chirurgie, le Dr Vincent Echavé.

«Il n'y a eu aucune complication. Plus le temps passe et plus les chances de rejet diminuent. Le taux de réussite est bien meilleur quand il s'agit d'un rein de frère

qu'un rein de cadavre, par exemple. La compatibilité est supérieure», affirme le Dr Echavé qui était assisté de l'urologue Michel Carmel.

Le CHUS est le seul hôpital en région à pratiquer la greffe de rein. Bon an mal an, une vingtaine de greffes y sont réalisées.

#### Des projets

Les deux frères, s'il n'y a pas de complication, pourront vivre une vie normale, car on peut très bien fonctionner avec un seul rein.

«C'est certain que nous allons être limités pour pratiquer un sport, soutient Pascal. Il faudra éviter les sports de contact.»

Après sa convalescence, qui doit durer deux mois, Martin entend reprendre ses études au collégial du Séminaire de Sherbrooke en technique juridique. Il a l'équivalent d'un an de complété. «Ça n'allait pas très bien, se souvient-il. Je devais m'absenter fréquemment pour subir des examens. Maintenant, je vais pouvoir me concentrer sur mes études.»

Autant Pascal que Martin insistent sur le don d'organes. Pour eux, comme le dit la publicité, c'est un don de vie.

«Les gens ne sont pas encore sensibilisés à ça. C'est important. Il y en a plusieurs qui sont en attentes», insiste Martin Gobeil.

Il a reçu plusieurs lettres d'encouragement de personnes qu'il ne connaissait pas. «J'ai bien apprécié ces témoignages. Je voudrais remercier tous ceux qui m'ont appuyé.»

Martin Gobeil peut maintenant penser à long terme.

«Depuis que je suis tout jeune que je rêve d'assister au Daytona 500. J'y irai en février 1996. J'ai hâte», dit-il. Il s'agit d'un autre cadeau familial. Du paternel cette fois-ci. Pascal ira pour sa part à l'île d'Anticosti pour y chasser le chevreuil en compagnie de son père.



Martin Gobeil, à gauche, a bénéficié d'un précieux don d'organe de son frère Pascal qui lui permet enfin d'envisager une vie normale.

# Des autos de police non identifiées

Sherbrooke (DD)

Les gens qui circulent dans les rues de Sherbrooke ont sans doute remarqué la présence de plusieurs voitures de police banalisées: il s'agit en fait de nouveaux véhicules qui seront identifiés d'ici deux semaines avec des bandes réfléchissantes, le lettrage approprié et le logotype de la Ville.

Le chef de l'atelier municipal, Robert Roy, a indiqué hier que le matériel réalisé par la firme sherbrookaise Publibus sera livré incessamment, ce qui permettra aux employés municipaux de l'installer sur les véhicules.

«Un premier véhicule a été fait et présenté aux autorités, mais pour le deuxième on a manqué de matériel», dit-il.

«Mais au début de la semaine prochaine, ça devrait rentrer», ajoute M. Roy, soulignant que ce travail est toujours en régie.

Au total, six nouveaux véhicules seront identifiés, souligne le directeur général adjoint de la Ville, Gilles Veilleux.

Ce dernier ajoute que le matériel coûtera 285 \$ par véhicule.

Sherbrooke a toutefois dû déboursier 603 \$ pour le premier véhicule, puisqu'il s'agissait d'un prototype et que le travail a dû être refait.

«Notre technicien a été chercher les prix de six entreprises à Sherbrooke et en dehors, ça prend quel-



Les nouveaux véhicules de la Sûreté municipale de Sherbrooke seront bientôt identifiés avec des bandes réfléchissantes, le logotype de la Ville et un lettrage approprié. Sur la photo, le constable Marc Fortier avec sa voiture de patrouille.

qu'un qui est dans le métier, il a prix l'offre la plus économique», soutient M. Veilleux.

Ce dernier explique que pour les

travaux de moins de 20 000 \$ la Ville tente d'encourager les entreprises locales, «mais on essaye quand même de faire jouer la com-

petition».

M. Veilleux reconnaît qu'une entreprise de Rock Forest avait offert à la Ville de réaliser «pour 300 \$

(chacun) les six premiers véhicules et les autres pour moins cher, 150 \$, mais il fallait s'engager à aller là par la suite».

Le responsable de l'équipement à la Sûreté municipale, Denis Denault, indique lui que les policiers ont aussi demandé des prix à différentes entreprises et soumis ceux-ci à la direction.

«On était d'accord, mais c'est le service de l'approvisionnement de la Ville qui décide», dit-il.

Il confirme qu'une entreprise de Rock Forest a offert de faire le travail pour 150 \$ la voiture, «mais il y avait des exigences dont celle de mettre le nom du fournisseur sur le véhicule, de plus on était lié: si un véhicule était accidenté on devait retourner là, mais à quel prix?»

#### Achat local

«Ce que les policiers ne savent pas c'est qu'il y a une politique d'achat local, Rock Forest ce n'est pas une ville qu'on dessert, c'est difficile d'aller là», ajoute M. Denault.

Le président du syndicat des policiers, Michel Martin, n'a pu être rejoint hier pour commenter.

Les policiers avaient aussi demandé que les armoiries de la Ville soient apposées sur les véhicules, mais les membres du comité exécutif «étaient plus ou moins chauds face à cette idée-là», indique son vice-président, Bernard Tanguay.

«Probablement que les autres services auraient voulu la même chose et les coûts sont plus élevés», dit-il.

C'est l'temps de bouger!

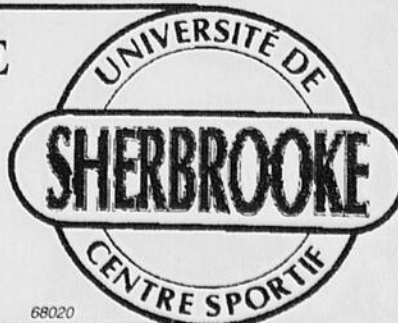
RÉDUCTION de l'ordre de 10% sur plusieurs cours ou activités

### INSCRIPTION AU TRIMESTRE D'AUTOMNE

(carte de membre, cours et autres activités)

30 et 31 août et 1er septembre, de 10 h à 20 h, au Pavillon Universtrie.

Renseignements: 821-7585



# Plusieurs localités fleuries se distinguent dans la région

François GOUGEON Sherbrooke

En plus des municipalités de la région honorées au titre provincial dans le cadre du concours Villes, villages et campagnes fleuries 1994, le volet régional a aussi fait plusieurs heureuses.

C'est ainsi que la première place pour les catégories respectives des municipalités de moins de 10 000 habitants, de 1000 à 5000 habitants et moins de 1000 habitants est allée à Lac-Mégantic, à Saint-Elie-d'Orford et à Racine (qui en plus, dans ce dernier cas, a remporté l'Iris de bronze, soit la troisième position, au plan provincial pour la catégorie des municipalités de moins de 1000 citoyens).

La seconde position, toujours au sujet de l'aspect régional du concours d'embellissement, a été accordée aux municipalités de Valcourt, Potton et Eastman.

Pour sa part, la municipalité de Saint-Malo, qui s'est classée troisième dans la catégorie des municipalités de moins de 1000 habitants, a en plus été mise à l'honneur pour le prix de la reconnaissance du comité d'embellissement. Saint-Malo a reçu le premier prix dans catégorie pour ce prix décerné par la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec.



Téléphoto, par Christian Landry  
En compagnie d'André Caron, chef de la section horticulture de la Ville de Sherbrooke, Lise Tremblay, juge provinciale et membre du c.a. de la Fédération des sociétés horticoles et écologiques du Québec, montre l'Iris de bronze récolté par Sherbrooke.

Le maire de Saint-Malo en tête, Luc Lévesque, de même que la présidente du comité d'embellissement, Delphine Agagnier, ont bien sûr tenu hier à féliciter la population pour avoir permis d'obtenir ce «prix de reconnaissance destiné à honorer le Comité d'embellissement qui s'est

signalé par son dynamisme, son travail et son succès».

Par ailleurs, aux municipalités de Sherbrooke et de Racine qui se sont distinguées au plan provincial, il convient d'ajouter le nom de Warwick, dans les Bois-Francis, qui a récolté l'Iris d'argent (deuxième place)

pour les villes de moins de 10 000 habitants.

En outre, pendant que le chef de la section horticulture à la Ville de Sherbrooke, André Caron, se réjouissait également du succès obtenu lors de la remise des prix, un citoyen de Sherbrooke, Lise Tremblay, agissant comme l'une des 117 juges provinciaux au Québec (elle a concentré son travail dans le secteur des Bois-Francis), a rappelé l'importance d'une telle activité. «C'est un événement

qui rehausse bien légitimement la fierté des citoyens», a brièvement commenté la fleuriste de formation qui, après 10 ans comme juge au niveau municipal, en était à sa première année comme titulaire de cette fonction au plan provincial.

À l'Université de Sherbrooke

## 9000 étudiants pour la rentrée

Michel RONDEAU Sherbrooke

À compter d'aujourd'hui, et ce, jusqu'à jeudi inclusivement, plus de 9000 étudiants vont circuler parmi les stands installés pour eux au Pavillon Université. Car c'est la rentrée à l'Université aussi.

De 10 à 20 heures, les étudiants trouveront sous un même toit tous les services qui leur faciliteront les nombreuses formalités d'une «Rentrée en pays de connaissance».

C'est le thème de cette rentrée par lequel l'Université désire souhaiter la bienvenue à quelque 3500 nouveaux étudiants à temps complet qui commencent leurs études universitaires en septembre.

Les 30, 31 août et 1er septembre, plus d'une vingtaine de stands offriront des services aussi essentiels aux étudiants que l'émission de la carte d'étudiant et du certificat de prêt, le paiement des frais de scolarité, l'obtention du code de lecture optique de la bibliothèque, les vignettes du Centre culturel et du Centre sportif et ainsi de suite.

D'autres stands fourniront des renseignements sur la santé, l'orientation, les associations étu-

diantes, la Coopérative et les concessionnaires. De plus, la Ville de Sherbrooke, la Corporation métropolitaine de transport de Sherbrooke (CMTS) et Téléboutique Bell seront aussi sur place pour mieux faire connaître leurs services.

Cette année encore, le Centre culturel, la Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke et le Regroupement des étudiantes et étudiants de maîtrise et de doctorat se sont associés pour présenter le spectacle de la rentrée à un prix spécial. L'artiste invité, Daniel Bélanger, donnera son spectacle le jeudi 8 septembre à 20 heures.

Cette même journée, l'Université soulignera son 40e anniversaire de fondation en invitant tous les étudiants, à compter de 10 heures, à une série d'activités sportives et culturelles distrayantes et à des défis étudiants. Le comité organisateur a prévu d'offrir divers produits pour nourrir les participants, depuis les «hot dogs» jusqu'au maïs en épi, en passant par le maïs soufflé, les produits laitiers, les jus de fruits, les nachos et encore, le tout servi gratuitement grâce à de nombreux commanditaires. En cas de pluie, les activités auront lieu au stade du Centre sportif.

## 2 cours de formation à distance s'ajoutent

Sherbrooke (MR)

La faculté d'Administration de l'Université de Sherbrooke vient de lancer deux nouveaux cours dans le cadre de son programme de formation à distance, auquel près de 18 000 personnes se sont inscrites depuis le lancement de la formule en 1987.

Les deux nouveaux cours sont reliés à l'entrepreneuriat et ils sont lancés en collaboration avec l'Institut d'entrepreneuriat et la Fondation de l'entrepreneuriat. Le premier cours, «Je lance mon entreprise», permet d'acquérir un ensemble de connaissances plus pratiques que théoriques sur l'entrepreneuriat, le démarrage d'entreprise et les techniques de réalisation de plan d'affaires. Le second, «L'entrepreneuriat et le développement local», s'adresse aux personnes désireuses de comprendre comment assurer le développement d'une communauté par

une stratégie entrepreneuriale.

Ces cours s'ajoutent aux neuf qui existent déjà et qui couvrent la gestion, le management, la comptabilité, le marketing, les principes de la qualité totale, la gestion des épargnes, la gestion des ressources humaines et l'apprentissage de l'anglais.

Dès l'automne, le Centre de service de la formation à distance s'installera au Pavillon multifonctionnel, où il partagera ses locaux avec l'Institut d'entrepreneuriat et la toute nouvelle Boutique de l'entrepreneur. Cette association regroupera plusieurs services qui s'adresseront, entre autres, aux étudiants de toutes les facultés de l'Université de Sherbrooke.

«Il s'agira de mettre en application une orientation structurante de l'Université qui vise à faire de la majorité des finissants des entrepreneurs créateurs d'emploi plutôt que des demandeurs d'emploi», indique Jacques Lavallée, directeur des services de formation à distance de la faculté.

## Orthopédagogues: 2,5 postes coupés à la CSCS

Sherbrooke (MR)

Il y avait 28 postes d'orthopédagogues l'an dernier à la Commission scolaire catholique de Sherbrooke (CSCS) et il n'en reste plus que 25,5 au début de cette année alors même qu'on procède à l'intégration des élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage dans les classes régulières, proteste le Syndicat de l'enseignement de l'Estrie.

M. Marcel Pinard, directeur de la zone sherbrookoise du SEE, reproche à la CSCS de ne pas respecter ses engagements. «Au moment de discuter des plans d'effectif, on nous a assurés que les 28 postes seraient maintenus.» Ces discussions ont eu lieu entre la CSCS et le Syndicat au cours de la dernière année scolaire.

Il a indiqué que deux orthopédagogues ont appris pendant leurs vacances que leur poste avait été coupé.

La CSCS a décentralisé cette année les décisions concernant les besoins de personnel. Ce sont les écoles qui déterminent, dans le respect des paramètres du ministère de l'Éducation et selon la répartition du personnel dans les écoles à partir de critères pré-éta-

blis par la CSCS, quel personnel elles veulent avoir pour répondre aux besoins de leur clientèle. Chaque école propose son organisation.

M. Pinard reproche à la Commission scolaire d'avoir pris des engagements en ce qui concerne le nombre d'orthopédagogues et d'avoir ensuite déplacé vers les écoles la responsabilité d'en déterminer le nombre dont elles ont besoin chez elles.

Le directeur général de la CSCS, Gilles Taillon, a expliqué que le nombre de 25,5 postes n'est pas définitif, car il reste encore à mettre la dernière main à l'organisation scolaire en prévision de la rentrée la semaine prochaine, ce qui fait dire au président, Michel Ellyson, qu'il n'y a pas lieu pour l'instant que le conseil des commissaires intervienne dans ce dossier.

M. Denis Lacoste, directeur des services aux élèves, fait remarquer qu'il n'y a pas de lien direct à faire entre l'intégration des élèves en difficulté et le nombre d'orthopédagogues, ceux-ci étant des enseignants spécialisés pour occuper auprès, surtout, d'élèves éprouvant des difficultés légères d'apprentissage, qui étaient déjà dans les écoles régulières auparavant.

Prenez-en pendant qu'il en reste  
**T-shirts et shorts pour enfants**

**599\$** ou **699\$**  
2 à 6X filles 7 à 14

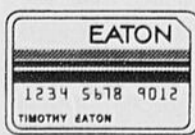
Très bonne affaire

ou achetez-en  
**2 pour**

**999\$** ou **1199\$**  
2 à 6X filles 7 à 14

Super bonne affaire

La sélection peut varier d'un magasin à l'autre.



**EATON**

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

Achats en personne seulement.

68685

Élections **94**



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC  
Pierre-F. Côté, C.R.

Parce qu'un vote, ça compte

Pour de plus amples renseignements,  
composez sans frais, de 9 h à 22 h, 7 jours par semaine:

de l'extérieur  
de Québec

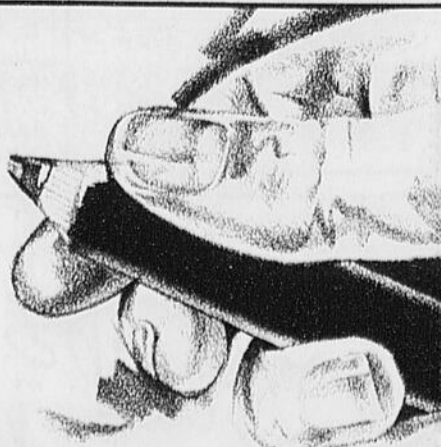
**1 800 461-0422**

de la région  
de Québec

**528-0422**

Les personnes sourdes  
ou malentendantes

**1 800 537-0644**



# Une famille veut protéger 50 canards des chasseurs

□ Prolonger le sanctuaire de l'île du Marais de quelques kilomètres sur la rivière Magog serait la solution, plaident les Pomerleau

Michel RONDEAU Sherbrooke

Trois membres d'une même famille qui habitent en bordure de la rivière Magog se proposent de demander à l'Association de l'île du Marais de prolonger le sanctuaire d'oiseaux au secteur habité de la rivière.

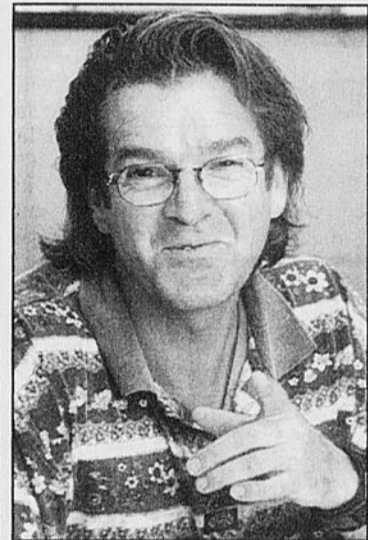
## Les Européens n'ont pas besoin de porter le casque, eux...

Michel RONDEAU Sherbrooke

Au lieu d'inciter les cyclistes à porter le casque protecteur, on devrait éduquer les automobilistes et bâtir l'infrastructure permettant aux cyclistes de se rendre partout en sécurité.

C'est ce qu'estime M. Jacques Lemieux, agent d'immeubles et propriétaire de Trans-Action Sherbrooke, qui a visité l'Allemagne, la Belgique et la Hollande à bicyclette cet été.

M. Lemieux, qui fait chaque année ce genre de randonnée à l'étranger, raconte qu'à son arrivée en Europe, il portait le casque. «Mais nous nous faisons regarder. Personne ne porte le



Jacques Lemieux

casque là-bas puisqu'il n'y a pas de danger.»

On peut se rendre n'importe où à bicyclette, en Hollande, assure-t-il, car des voies réservées ont été aménagées à la grandeur du pays. Des voies sécuritaires et entretenues, souligne-t-il, de surcroît. Ces voies sont même aménagées avec des feux de circulation et des panneaux indicateurs à l'usage des cyclistes.

Au Québec, souligne-t-il, il en va tout autrement. Les pistes cyclables sont rares et quand il y en a, elles sont souvent mal entretenues. De plus, les automobilistes ont tendance à considérer les cyclistes comme des nuisances publiques et, par conséquent, ils les respectent assez peu, mettant parfois même leur vie en danger. M. Lemieux raconte, par exemple, qu'un conducteur de camionnette, en le doublant, lui a présenté le majeur et qu'il a été frappé par le bateau remorqué par la camionnette sans que le conducteur en fasse de cas.

Quant au réseau routier, il représente un danger pour les cyclistes à plusieurs égards. M. Lemieux pointe, par exemple, les entonnoirs construits sur la route 220 en direction de Saint-Élie, à hauteur du secteur Marie-Victorin. Les automobilistes ont peine à entrer dans ces entonnoirs, tant ils sont étroits, les camions encore plus, et les cyclistes n'ont aucun espace pour circuler sur la chaussée. Pas surprenant, dans ces circonstances, note Jacques Lemieux, qu'on suggère le port du casque ou que les automobilistes soient peu courtois.

En Hollande, les gens de tous âges voyagent à bicyclette, pour aller travailler ou pour aller en vacances, et ce, en toute sécurité. Il y a sept millions de vélos en circulation.

Marielle, Réal et Hélène Pomerleau ont des dizaines de canards sauvages qui se prélassent devant leurs habitations et ils craignent que les petites bêtes, apprivoisées par les enfants et les adultes au cours de l'été, soient des proies faciles pour les chasseurs qui ne tarderont plus à se pointer.

«À chaque année, on entend les plombs sur la toiture de la maison. Les gens craignent même pour leurs animaux domestiques pendant la période de la chasse. Cette année, nous avons peur qu'il y ait un véritable carnage étant donné que nous avons apprivoisé les canards», explique Réal Pomerleau. «Nous nous sentons un peu coupables devant l'hypothèse d'un massacre.»

### Un festin

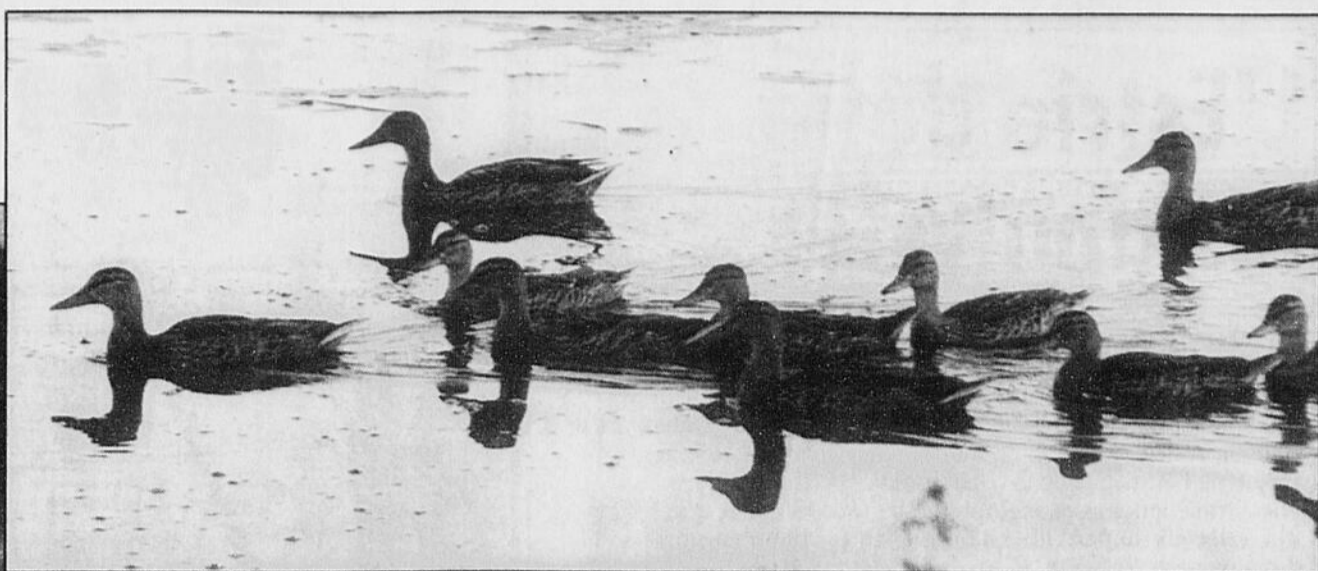
Devant la résidence de Marielle Pomerleau, quelque 40 à 50 canards viennent manger le matin et en fin d'après-midi. Le jour, moins nombreux, quelques-uns prolongent leur visite paresseusement. «Ma mère, qui est décédée en août, a passé l'été à admirer les canards.»

Les enfants s'en sont donné à cœur joie. «On s'est aperçu, raconte Sophie Gaudreau, l'une des fillettes de la famille, que les canards aiment beaucoup mieux le maïs séché que le pain.» Au début, les enfants offraient du pain aux petits palmipèdes, mais le maïs a bientôt fait de remplacer cette nourriture quand on a constaté que c'était un véritable festin pour eux. «Ils vien-

nent vers nous, tout près de la galerie.»

«Parfois, ils viennent manger presque au bout de mes doigts», raconte Pénélope Gaudreau. Un histoire d'amour. Les enfants ont même baptisé Paula une petite cane qui a de la difficulté à marcher, témoigne Maude Pomerleau.

«On est tout près de l'île du Marais, où les oiseaux sont protégés, explique Hélène Pomerleau, et nous aimerions au moins protéger les rives habitées.» Cela pourrait vouloir dire que le sanctuaire est prolongé sur quelques kilomètres en bordure de la rivière Magog.



La famille Pomerleau habite en bordure de la rivière Magog, et des dizaines de canards sauvages qu'ils ont apprivoisés se prélassent devant leurs habitations. Maintenant ils craignent que les petites bêtes soient des proies faciles pour les chasseurs qui ne tarderont plus à se pointer.

ELLE ARRIVE TRÈS BIENTÔT.

PAS DE

PANIQUE.

Haut Henley Sub culture en coton 19,99\$

Chemise Sub-culture en finette de coton avec glissière devant 39,99\$

Jean NAK en denim de coton de couleur, coupe décontractée 49,99\$

Haut Central Station en tricot de coton gaufré 29,99\$

T-shirt de base en coton à manches courtes 9,99\$

Jean Manager MisFit en denim de coton lavé au sable 74,99\$

Ceintures Levi's. La collection 19,99\$ à 29,99\$

CRÉE TON LOOK D'ENFER

EATON  
Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

Eaton au Carrefour de l'Estrie.  
Rayon des vêtements pour jeunes hommes.

Venez ou composez le 820-6311.

Fondé en 1959

COURS SYLVIA BERGERON  
Pour mieux vivre... avec soi et avec les autres

Sylvia Bergeron Fondatrice  
Gilles Chayer

Vous...qui...  
Manquez de confiance en vous  
Manquez de courage, d'enthousiasme  
Subissez votre travail, refusez les promotions  
Êtes (supposément) né pour un petit pain  
Endurez votre vie plutôt que de la vivre  
Souffrez de timidité, de gêne  
Craignez de faire rire de vous, de vous affirmer  
Notez un certain vide dans votre vie  
Êtes incompris, manquez d'amis, etc.

LE COURS s'adresse à toute personne âgée de 16 ans et plus.

Venez sans obligation de votre part à:  
**DÉMONSTRATION GRATUITE**  
(SOIRÉE D'INSCRIPTION)

Le jeudi 1er septembre à 19 h 30, au sous-sol de l'église Ste-Famille, rue Papineau, entrée de l'Ave Nord, porte no 5.

Institut de Culture Personnelle du Québec Inc.  
2675, rue Flaubert LAVAL H7E 2L5  
Un certificat vous est remis à la fin du cours

L'ÉLAN L'APPORT

Le choix est clair.  
Le 12 septembre votez pour l'emploi et contre la séparation.



Dans Sherbrooke

votez Gilles Lapointe

Comité libéral  
Gilles Lapointe  
2855, rue King Ouest  
Sherbrooke  
Tél.: 562-6440

GILLES LAPOINTE  
LIBÉRAL - SHERBROOKE

Autrefois et payé par Claude Charneau, agent officiel de Gilles Lapointe

65903

3<sup>e</sup> annuel

TOUT CELA SOUS LE GRAND CHARITEAU

CIRQUE DES SURVIVANTS

Où vont les canadiens lorsqu'ils veulent absolument, indéniablement se divertir?

LES GALERIES QUATRE-SAISONS SHERBROOKE

jeudi 1 septembre et vendredi 2 septembre  
du 10 heures au 10 heures 30  
samedi 3 septembre, dimanche 4 septembre et 5 septembre 30  
du 10 heures au 10 heures 30

Thursday, September 1 & Friday September 2  
10h00 - 10h30  
Friday 30th Sept. 10h00 - 10h30

LES GALERIES QUATRE-SAISONS SHERBROOKE  
1000, rue de la Capitale, Sherbrooke, Québec J1H 1K1  
Billets disponibles dans tous les commerces. Tickets gratuits au Tabagier 4 Saisons

Saisissez la magie... des spectacles de cirque de tous les coins du monde! Émerveillez-vous devant l'audace et la beauté de l'art de la corde raide, des animaux sauvages exotiques, dont de rares tigres blancs et de beaucoup... beaucoup plus!! Bienvenue, encore une fois, au cirque!

NOS REMERCIEMENTS A:

Zellers, SHERBROOKE, PEPSI, YUKON, CHICKEN HOTELS

# Éditorial

## L'Estrie défie les analystes

Aux yeux des analystes, l'Estrie apparaît comme la région la plus incertaine quant aux intentions de vote de cette élection provinciale. S'il en est ainsi c'est qu'elle est une des rares, exception faite de l'Ouest de Montréal et de l'Outaouais, à pouvoir résister à un raz-de-marée péquiste. Non seulement en raison de l'influence de la cohobation pacifique et harmonieuse entre francophones et anglophones mais aussi parce que les candidats locaux du parti libéral ont su courtiser leur électorat au fil des ans.



Jacques PRONOVOST

Il existe un autre facteur impossible à chiffrer et même à déchiffrer, ancré dans l'inconscient collectif estrien: l'omniprésence de Jean Charest. Sans faire partie du débat, on le compte comme joueur indirect. Toutes les consultations populaires des dernières années ont démontré l'affection que l'ensemble des Estriens portaient au chef conservateur. Par le fait même, ils se trouvaient à accrédi-ter sa thèse fédéraliste. Ce qui n'a pourtant pas empêché tous les comtés de la région, à l'exception du sien, Sherbrooke, de déléguer des bloquistes à Ottawa.

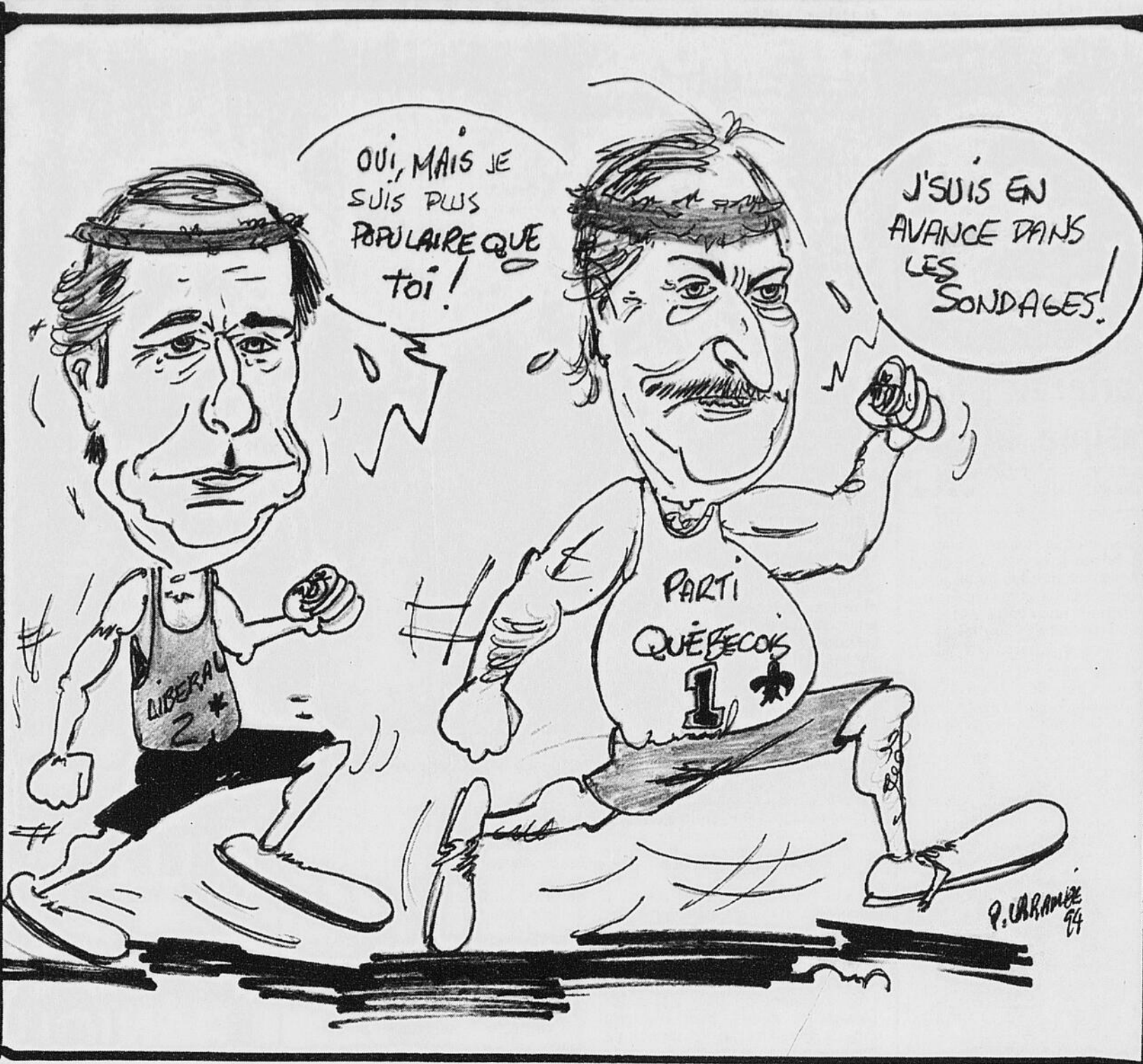
Les Estriens apparaissent plus ambivalents qu'ailleurs face au choix du gouvernement provincial mais vont exactement dans le sens des électeurs québécois sur l'ensemble de la problématique politique: ils ont voulu démontrer leur insatisfaction au gouvernement fédéral en lui opposant des troupiers de Lucien Bouchard mais s'approprieraient à refuser aux péquistes provinciaux le mandat de faire la souveraineté, même à ceux qu'ils éliront.

Là où les Estriens rendent la tâche plus difficile aux sondeurs et analystes, c'est qu'ils accordent encore beaucoup de crédit à leurs représentants libéraux. Au fond, ces derniers espèrent que leurs commettants répéteront le geste qui a sauvé Jean Charest de la débânde au dernier scrutin fédéral. Rien n'est moins sûr. Ni Yvon Vallières, ni Robert Benoit ou Madeleine Bélanger, pas même Monique Gagnon-Trémbly, vice-première ministre en titre, ne peuvent espérer autant de support que Charest. Aucun ne peut prétendre encore réellement au rôle de chef qui a permis à ce dernier de garder la tête au-dessus de la vague.

Pourtant chacun a conservé une bonne base de son électorat. Voilà qui complique toute prédiction. Tous ces libéraux sont en mesure de garder leur siège par la peau des dents présentement. Seul un revirement inattendu pourrait toutefois leur permettre de respirer plus à leur aise. Et, au contraire, si la vague péquiste s'amplifie, ils pourraient aussi s'y noyer. Il n'y a donc aucune surprise à voir les analystes s'embourber en Estrie. Dans la région, l'élection aura tout son sens; rien n'est tracé d'avance.

Pour ces sondeurs et analystes, le dessin apparaît plus clair dans deux comtés: Johnson, déjà acquis aux péquistes depuis trois élections et Sherbrooke, où le retrait du libéral a laissé la voie libre à un changement d'allégeance circonstanciel. Cela ne surprendra personne.

Fidèles mais lucides, les Estriens exerceront un choix véritable le 12 septembre. Voilà une région baromètre qui n'est pas influencée que par le vent.



### TRIBUNE LIBRE

## La CMTS et ses usagers

Comme à tous les ans, je m'attendais à des changements de la part de la CMTS (autobus). Le penseur, le concepteur du nouveau Guide avec les deux réseaux a bien réussi sa présentation.

Mais, avant de finaliser un tel changement, avez-vous pensé à l'ainé, l'handicapé, et surtout la personne illettrée, malheureusement il y en a un grand nombre à Sherbrooke comme ailleurs.

Le conducteur avec la meilleure volonté et courtoisie au monde ne peut prendre cinq à dix minutes pour donner les explications à l'utilisateur. Il ne pourra respecter son horaire.

Pourquoi ne pas avoir consulté ce groupe de personnes et donner l'information adéquate avant la mise en place du projet. Je me demande ce que fait le Comité des usagers?

Le transport et plusieurs person-

nes seront pénalisées et je cherche toujours les avantages d'un changement aussi élaboré en un seul coup.

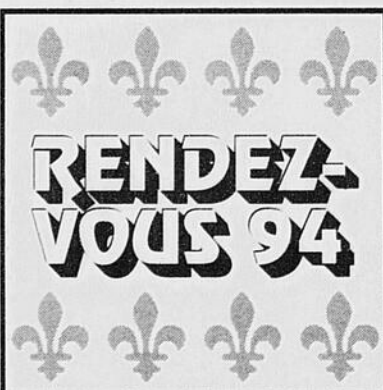
Il y a aussi les sièges réservés de l'avant. Il va falloir plus de rigueur de la part du conducteur face aux plus jeunes qui souvent prennent les sièges en question et ne veulent pas céder leur place.

Je voudrais que le président de la

CMTS, M. Jean Perreault, me donne des explications à la séance du Conseil le 12 septembre 1994 et me dise s'il est possible d'apporter quelques améliorations pour aider les personnes dans le besoin.

Merci de me lire et m'entendre à la prochaine réunion du Conseil le 12 septembre, le temps de se préparer de part et d'autre.

Suzanne Gendron



# FACE À FACE 94

## L'évaluation de La Tribune

(Grille de 0 à 5 points pour chaque référence)



	PRESTANCE		ARGUMENTATION		CONTRÔLE DES ÉCHANGES		PERFORMANCE GÉNÉRALE		TOTAL	
	Johnson	Parizeau	Johnson	Parizeau	Johnson	Parizeau	Johnson	Parizeau	Johnson	Parizeau
RAYMOND TARDIF Président et éditeur	4	3	3	3	4	3	4	3	15	12
JACQUES PRONOVOST Rédacteur en chef	4	3	4	2	4	2	4	2	16	9
STÉPHANE LAVALLÉE Directeur de l'information	3	3	4	2	4	3	4	3	15	11
ROCH BILODEAU Éditorialiste	4	4	4	3	3	4	3	4	14	15
MICHEL MORIN Journaliste	4	3	4	4	5	2	4	2	17	11
PIERRE-YVON BÉGIN Journaliste	5	3	5	4	5	2	5	3	20	12
GILLES FISETTE Journaliste	4	3	4	4	3	4	4	3	15	14
	28	22	28	22	28	20	28	20	112	84

### L'ÉVALUATION DE LA TRIBUNE:

### VOTRE ÉVALUATION

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

#### ADMINISTRATION

Raymond Tardif  
Président et éditeur

Jean-Guy Farah  
Vice-président  
Finances et administration

#### RÉDACTION

Jacques Pronovost  
Rédacteur en chef

Stéphane Lavallée  
Directeur de l'information

#### PUBLICITÉ

François Fouquet  
Directeur

Alain LeClerc  
Jocelyn Godbout  
Adjoints au directeur

#### PRODUCTION

Daniel Gauthier  
Directeur

André Roberge  
Contrôleur et  
adjoint au directeur

#### COMPTABILITÉ

André Corriveau  
Contrôleur

Julienne Poulin  
Gérante du crédit

#### TIRAGE

Pierre Dubois  
Directeur

André Casteau  
Adjoint au directeur

# RENDEZ-VOUS 94

## Johnson et ses attaques

Katia GAGNON Montréal (PC)

Le premier ministre Johnson a, dès l'ouverture du débat, attaqué l'option constitutionnelle de son adversaire mais a dû, par la suite, passer beaucoup de temps à défendre le bilan de neuf ans de gouvernement libéral.

D'emblée, M. Johnson a présenté le vote du 12 septembre comme un choix entre «deux sortes de changements» et a fait allusion à l'échec de l'accord du Lac Meech. «Les Québécois sont fiers et têtus et vont reprendre la meilleure voie qui cherche la réforme et la révision du fédéralisme», a-t-il déclaré.

Sur le thème de l'emploi et du rôle du gouvernement, le chef du PLQ a vivement attaqué les «vieilles recettes» de son adversaire. Le PQ, a rappelé M. Johnson, a «triplé le service de la dette» lorsqu'il était au pouvoir. «Nous avons mis les freins», a-t-il lancé.

C'est sur le thème de la santé et des services sociaux que M. Johnson a eu le plus à faire pour défendre le bilan de son gouvernement. Il s'en est vivement pris au chef de l'Opposition, qui, dit-il, colporte des données erronées, sur l'importance de la liste d'attente à l'Hôpital Sainte-Justine, par exemple.

«Les cas les plus urgents sont traités tout de suite et ce qui est important est traité en deux semaines, la liste d'attente la plus courte au Canada».

M. Johnson a repris toute sa vigueur en troisième partie, où il s'en est pris à la gestion des finances publiques prônée par M. Parizeau.

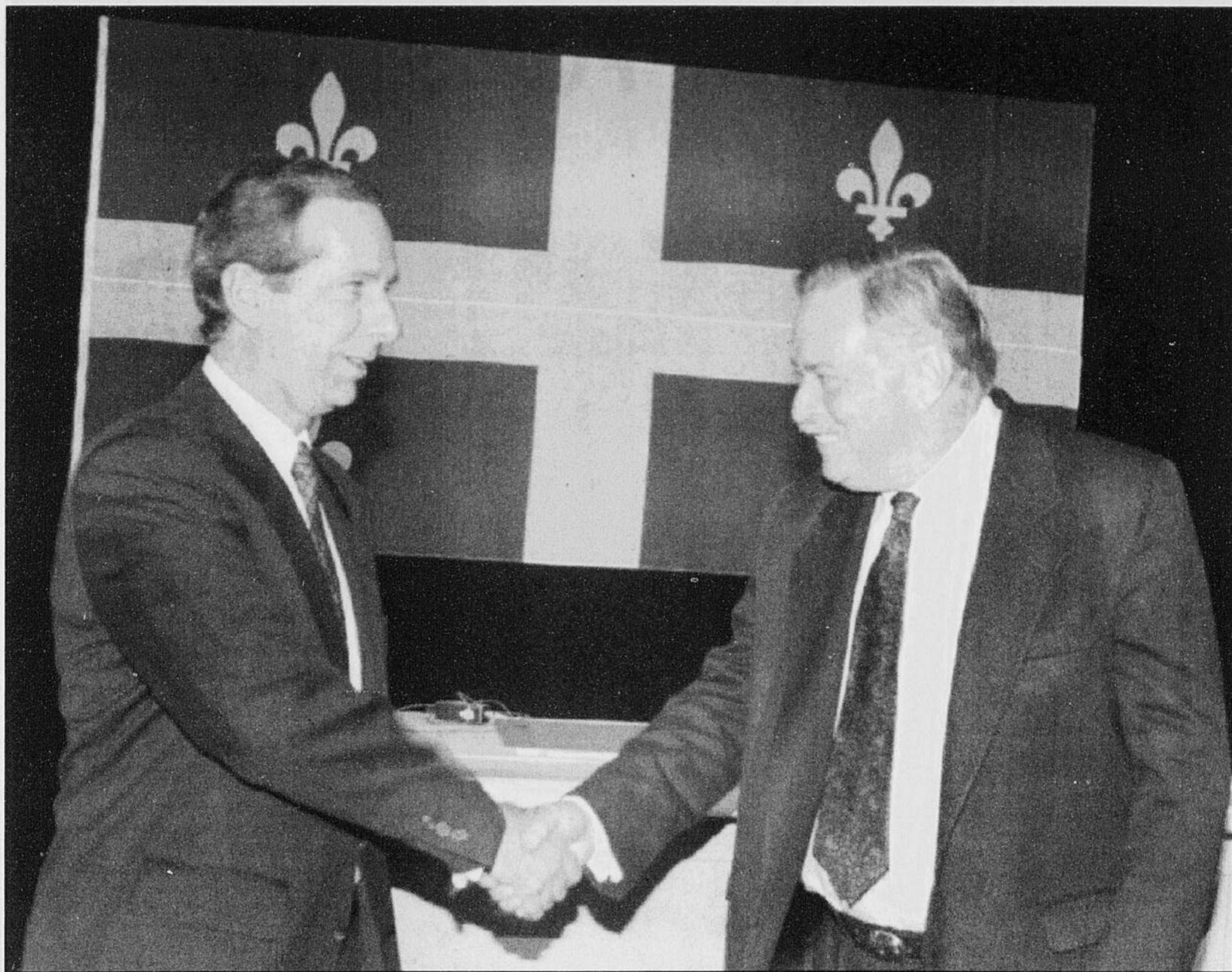
«La grosse différence entre les programmes du PLQ et du PQ, c'est que M. Parizeau a déclaré dans un magazine qu'il ne s'occuperait pas du déficit avant quatre ou cinq ans. Moi, je dis aux Québécois: dans quatre ou cinq ans, ce sera réglé, la question du déficit», a-t-il notamment déclaré.

M. Johnson s'est également moqué de son adversaire qui, a-t-il déclaré, veut parler des économies que réaliserait un Québec souverain mais pas des coûts supplémentaires qu'il encourrait.

Il a aussi répliqué à M. Parizeau, qui lui réservait la citation de Solomon Brothers qui n'a cessé de lire en campagne électorale: «Bravo pour Solomon Brothers qui ne sont pas des contribuables québécois!» s'est-il exclamé. «Ils disent à leurs clients: regardez les profits que vous pouvez faire sur le dos des Québécois».

M. Johnson a ensuite cité une étude de l'économiste Pierre Fortin, qui évalue à 175 000 les pertes d'emploi dans un Québec souverain. «C'est pire qu'une récession».

À l'issue du débat, le premier ministre s'est montré «satisfait» de sa performance.



Les chefs Daniel Johnson et Jacques Parizeau se sont donné une courte poignée de main avant leur face-à-face.

Photolaser PC

## Parizeau et ses attaques

Pierre APRIL Montréal (PC)

Le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, dans sa déclaration d'ouverture du «face à face 94», hier soir, a vigoureusement attaqué le bilan du gouvernement libéral et rappelé les gestes endossés par l'actuel premier ministre et chef libéral Daniel Johnson au cours des neuf dernières années.

Au chapitre de l'économie, M. Parizeau a réfuté les accusations de ses adversaires voulant que la dette ait augmenté davantage lorsqu'il était au gouvernement de 1976 jusqu'en 1984, qu'au cours des neuf dernières années d'un gouvernement libéral de Robert Bourassa.

Le leader péquiste a aussi indiqué que des engagements pourront facilement être mis en oeuvre rapidement. Il a nommé le Fonds de démarrage pour les petites entreprises, les fonds de gestion pour le développement des régions et la formation professionnelle au secondaire.

Dans la discussion sur la mission sociale, M. Parizeau a attaqué l'administration libérale qui a imposé des tickets modérateurs, entre autres, et coupé dans la création de places dans les centres d'accueil pour personnes âgées.

Il s'est engagé à faire les choses autrement dans les soins de santé en plaçant l'argent là où il y a des urgences en «mettant de côté cet esprit bureaucratique» qui veut qu'on coupe dans les dépenses. M. Parizeau a affirmé qu'il y a quelque chose à faire pour augmenter les places dans les centres d'accueil et libérer les lits d'hôpitaux pour les urgences tout en mettant des ressources dans le maintien à domicile.

Si le premier ministre Daniel Johnson s'est engagé à faire voter une loi pour réduire et même interdire les déficits budgétaires, M. Parizeau, a promis d'arrêter d'emprunter pour payer l'épicerie et de surveiller davantage la rentrée des impôts en combattant la contrebande et le travail au noir.

### Statut politique

Dans le segment du débat traitant du statut politique, M. Parizeau a réaffirmé sa conviction qu'un jour la souveraineté du Québec se fera et qu'il n'est pas question de remballer cette option si jamais, lors du référendum qui doit suivre l'élection, elle était rejetée par la majorité des Québécois.

Dans sa dernière déclaration, M. Parizeau a imploré le premier ministre de rendre publiques les études qui ont été préparées par chacun des ministères du gouvernement et qui, selon lui, démontreraient que le Québec sortirait gagnant sur le plan économique avec la souveraineté.

# Le débat des chefs n'a pas fait de vainqueur décisif

André BELLEMARE Montréal

Le premier ministre, Daniel Johnson, et le chef de l'Opposition, Jacques Parizeau, n'ont pas fait de maître, hier soir, au terme d'un débat électoral d'une heure et demie marqué par un haut niveau des échanges et le respect des règles d'éthique.

Certains avaient cru qu'il se produirait une mise hors de combat mais il n'en fut rien. Chacun dans son style propre a su tenir son bout et retourner la balle à l'adversaire.

M. Parizeau a peut-être cependant gagné quelques points en mettant parfois son adversaire sur la défensive et en l'amenant à élever le ton (les 3000 enfants qui attendraient une intervention chirurgicale à l'hôpital Ste-Justine de Montréal, les ponctions (3 milliards \$) à la Société de l'assurance automobile, le «non-respect» de la loi 150 sur la souveraineté du Québec en

1992, la «suspension» des directives relatives à l'imposition de frais modérateurs pour les malades atteints du cancer, entre autres).

Les partisans du chef libéral diront probablement que M. Johnson s'est montré agressif quand il le fallait et s'est bien défendu et les supporters du leader péquiste seront peut-être ravis que M. Parizeau ait gardé son calme presque en tout temps et ait réussi à ébranler un peu son opposant à l'occasion.

Le débat d'hier était seulement le deuxième du genre en 32 ans au Québec et il était retransmis sur les trois principales chaînes de télévision au Québec, au Canada (avec traduction simultanée) et sur les ondes de la radio internationale française (TV5) regroupant quelque 50 pays.

Un face à face qui, sur le fond des idées, n'aura pas apporté beaucoup de nouveau et qui a présenté deux chefs politiques avec un style bien différent de l'autre.

Le premier ministre, plus jeune

de 15 ans, a souvent utilisé le ton de la campagne électorale, un débit plus rapide pour tâcher d'en dire le plus dans le temps imparti et il a fait preuve de plus d'impatience que son rival qu'il a interrompu à quelques reprises, n'acceptant pas les propos de M. Parizeau.

Ce dernier a adopté un ton plus intimidant, comme s'il s'était adressé à des amis réunis au salon. C'était probablement son côté professeur qui prenait le dessus.

Les trois journalistes, Jean-François Lépine, Stéphane Bureau et Anne-Marie Dussault, se sont faits discrets, étant limités à une seule question, sans supplémentaire.

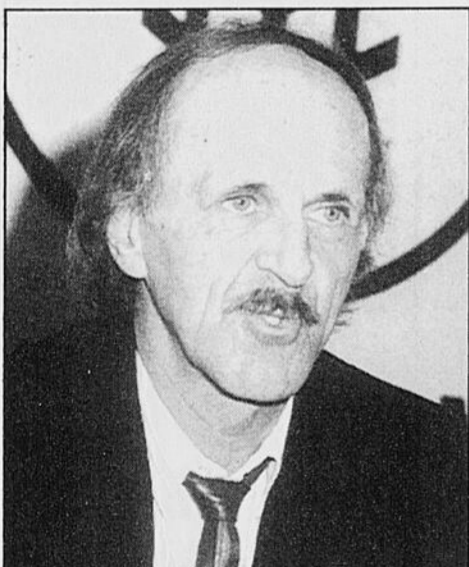
Les discussions libres de six minutes sur chacun des quatre thèmes (économie, mission sociale, finances publiques et statut politique du Québec) ont donné lieu à de bons échanges, chacun ne se gênant pas pour interrompre l'autre, surtout le premier ministre, en particulier dans la dernière minute du débat libre sur sujet de l'avenir constitutionnel du Québec.

Ce dernier paraissait plus anxieux de répondre, plus d'attaque, et, les mains jointes, il attendait que M. Parizeau ait fini son temps pour donner immédiatement la réplique, avant même que l'animateur Jacques Moisan lui fasse signe.

M. Parizeau, de son côté, écoutait le plus souvent presque sans broncher, la tête légèrement penchée et esquissant un sourire. Selon son habitude, le chef de l'Opposition prenait quelques secondes avant de répondre aux journalistes ou à son vis-à-vis.

Satisfait et libérés d'un poids, les chefs des deux principales formations politiques retournent sur le terrain électoral aujourd'hui, après une absence de quelques jours, pour entreprendre le dernier droit de cette longue campagne de sept semaines.

Les partisans de chacun seront certes stimulés par la performance de leur leader et bien disposés à donner un dernier coup de collier avant le scrutin du 12 septembre.



Gilles Duquette, directeur général de Moisson Estrie

Sans égard à un parti, Daniel Johnson s'est montré plus réaliste et moins agressif que son adversaire Jacques Parizeau dans le débat qui les opposait hier soir. C'est du moins la perception de Gilles Duquette, directeur général de Moisson Estrie qui dit avoir peu trouvé de considération chez les deux candidats pour son secteur d'intérêt, la lutte contre la pauvreté.

«Quand ils ont abordé la mission sociale, a-t-il jugé, rien ne m'a intéressé. Il n'y avait rien pour la pauvreté. Johnson a été le seul à prononcer le mot pauvreté, une seule fois. Au niveau de l'économie, je pense que cela s'équivalait de chaque côté. À la fin, Johnson a prononcé le mot emploi huit fois pendant que Parizeau ne l'a utilisé aucune fois.»

Gilles Duquette dit avoir essayé de regarder le débat comme s'il ne connaissait aucun des candidats. Sans désigner de grand vainqueur, il estime néanmoins que la performance de Daniel Johnson est plus acceptable, «un petit sourire en moins», a-t-il apprécié.



Jovette Marchessault, présidente du Conseil de la culture de l'Estrie

Les Québécois ont assisté hier soir à un débat mondain, carrément montréalais, avec peu d'intérêt pour les régions. Jovette Marchessault est présidente du Conseil de la culture de l'Estrie. Elle juge sévèrement la performance des deux chefs de parti, déplorant le choix des journalistes.

«Ils auraient dû faire appel à certains journalistes de la presse écrite comme Lyianne Gagnon ou Francine Pelletier, a-t-elle affirmé. On aurait dû également trouver un journaliste en provenance des régions. Les questions auraient sûrement été plus mordantes.»

Elle estime que Daniel Johnson a fait preuve d'une plus grande aisance, sachant toujours où se trouvait la caméra. Elle a trouvé un Jacques Parizeau nerveux, qui semblait plus à son aise, détendu et efficace après le débat, au cours de la conférence de presse qui a suivi.

«Je rêve du jour, a-t-elle souhaité, où les chefs feront une déclaration de leurs devoirs face à l'être humain, spécialement les enfants, les démunis et ceux qui font un travail physique.»



Pierre Reid, recteur de l'Université de Sherbrooke

Soucieux de respecter la plus stricte neutralité, le recteur de l'Université de Sherbrooke, Pierre Reid, estime que le débat entre Jacques Parizeau et Daniel Johnson a été intéressant à plusieurs égards.

«Le face à face, de juger le recteur, nous donnait l'impression d'être près d'eux. Si Jacques Parizeau s'est montré incertain au début, il a pris du poil de la bête. Je trouve par contre que le niveau du débat reflète très bien le niveau de préoccupation des gens à très court terme. On s'est limité à des cas très concrets, comme l'hôpital Sainte-Justine.»

Le recteur aurait souhaité que les deux candidats expriment davantage leur vision à long terme du Québec au plan de l'économie mondiale, de l'espace nord-américain et de la francophonie. Il aurait également aimé que l'on traite du rôle de l'éducation dans le devenir de la société québécoise.

«Le débat, a-t-il affirmé, est significatif. Peut-être qu'au Québec nous n'avons plus les moyens de se payer des choses chromées. On va être confronté dans l'avenir à des choix difficiles, mais ça, les candidats préfèrent ne pas en parler.»



Serge Racine, président et chef de la direction de Shermag

Président du fabricant de meubles Shermag, Serge Racine estime que le match entre Jacques Parizeau et Daniel Johnson s'est terminé par un verdict nul, même si l'accorde un léger avantage au premier ministre sur le plan de la forme.

Représentant du monde des affaires, Serge Racine s'est dit extrêmement déçu par la réponse de Jacques Parizeau qui a clairement indiqué qu'un non au référendum ne signifierait pas la fin de la démarche vers la souveraineté pour le Québec. Il y a quelques jours, l'homme d'affaires avait suggéré que le Parti libéral tienne aussi un référendum afin de mettre un terme à cette question déchirante.

«Comme homme d'affaires, a-t-il dit, qui s'attend à la stabilité je trouve ça très décevant. S'il perd le référendum, on devrait penser à autre chose. Je pense aujourd'hui que si Parizeau est porté au pouvoir, il n'y aura pas de référendum. Il va chercher à écarter du temps. Il est tombé dans le piège de Bouchard de changer des choses d'abord.»



Jacques Demers, dir. général de la Fédération de l'âge d'or en Estrie

Sans l'ombre d'un doute, Daniel Johnson a eu le dessus sur Jacques Parizeau, hier soir, au cours du débat télévisé selon le directeur général de la Fédération de l'âge d'or en Estrie, Jacques Demers. Si l'échange a pris du temps à démarrer en raison de la nervosité de chaque participant, Daniel Johnson s'est montré plus sûr dans ses réponses.

«À deux reprises, de noter Jacques Demers, Parizeau a changé de sujet parce qu'il était acculé au pied du mur. Johnson était plus confiant, plus attaquant et j'ai senti qu'il a gagné un point de confiance lorsqu'il a parlé de l'hôpital Sainte-Justine.

La sincérité de Johnson a primé, a-t-il ajouté. Parizeau laisse toujours une image méprisante et je pense qu'il l'a dit lui-même, c'est rigolo. Parizeau aurait eu l'occasion de parler de son programme. Chaque fois il a dit que le gouvernement actuel a fait des erreurs.»

## RENDEZ-VOUS 94

## Le maire Gilbert votera PQ pour la première fois

Gilles DALLAIRE

Magog

Le 12 septembre, le maire de Magog, M. Paul-René Gilbert, rompra avec une tradition qu'il ne lui était même jamais venu à l'esprit de rompre depuis qu'en 1960 il a voté pour la première fois à un scrutin provincial.

Il ne votera pas pour le Parti libéral ni donc, de ce fait, pour le candidat de ce parti dans Orford, M. Robert Benoit, dont il a pourtant signé le bulletin de candidature.

«Je vais voter pour la candidate du Parti québécois, Mme Ginette Therrien, parce que ses préoccupations sont les miennes et parce que j'estime que son parti est mieux capable que le Parti libéral d'apporter des solutions adéquates aux problèmes locaux et régionaux», a-t-il déclaré hier lors d'une rencontre avec les médias convoquée à quelques heures d'avis.

Il a affirmé que, comme maire de Magog, il n'a pas été très bien servi ni par M. Benoit ni par son parti et qu'il est convaincu que Mme Therrien et le PQ serviront mieux Magog et Orford au cours des quel-



Robert Benoit

Paul-René Gilbert

Ginette Therrien

ques prochaines années.

«Il a été, et il en tire fierté, l'adversaire le plus farouche de l'ensablement des plages du parc littoral Memphrémagog, un projet, approuvé à l'époque où M. Georges Vaillancourt était député d'Orford, dont la réalisation aurait donné tout leur sens aux investissements énormes faits pour l'aménagement du parc littoral par le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial», a-t-il expliqué tout en ne se disant pas sûr que M. Benoit ait fait tout ce qu'il aurait pu faire pour que

Magog ne perde pas le million de dollars approprié pour l'ensablement.

Il a exprimé les mêmes doutes en ce qui a trait à la réticence du ministère des Transports de prendre un engagement financier en regard de la construction d'une bretelle facilitant le va-et-vient des camions entre l'autoroute 55 et le parc industriel de Magog. «Une lettre que je viens tout juste de recevoir du ministre délégué aux Transports, M. Gaston Blackburn, me fait croire que la réalisation de ce projet que je juge es-

sentielle n'est pas considérée comme prioritaire par ce ministère», a-t-il commenté.

## En parent pauvre

Il a aussi reproché à M. Benoit d'avoir traité Magog comme un parent pauvre en lui octroyant des subventions anémiques en compensation des dépenses liées à l'entretien des routes provinciales qui traversent son territoire. «Coaticook a reçu 15 000 \$. De plus, le ministère des Transports lui remboursera le coût de l'entretien des rues Child, Main et Saint-Jacques, soit quelque chose comme 60 000 \$. Rock Forest a reçu ou recevra 75 000 \$ en deux versements. Magog n'a reçu que 15 000 \$ en tout et pour tout», a expliqué M. Gilbert qui a avoué ne pas connaître les raisons de ce traitement qu'il a qualifié de discriminatoire.

Le maire de Magog qui quittera la vie politique municipale en novembre a également fait grief au Parti libéral et indirectement à M. Benoit d'avoir fait perdre à l'école secondaire La Ruche les cours de menuiserie, de mécanique automobile et de cuisine qui y étaient donnés depuis son ouverture. «Ce n'est

pas en éloignant les cours des élèves qu'on va lutter contre le décrochage scolaire», a-t-il souligné.

M. Gilbert a déclaré qu'il ne

prendra pas une part active à la campagne électorale en cours mais il a laissé entendre qu'il rétablira des faits si besoin est.

## Ginette Therrien est très heureuse et Robert Benoit, pas trop surpris

Gilles DALLAIRE

Magog

Si la candidate du Parti québécois dans Orford, Mme Ginette Therrien, s'est dite très heureuse que le maire de Magog, M. Paul-René Gilbert, lui ait donné son appui, son adversaire libéral, M. Robert Benoit, ne s'est pas dit plus surpris que de raison par sa défection.

«Le geste posé par M. Gilbert, un partisan libéral de toujours, montre que le comté d'Orford est prêt pour un changement d'allégeance.

Voilà un homme libre d'exprimer toute sa pensée depuis qu'il a annoncé son retrait de la vie politique municipale qui pose un geste libre dicté à la fois par la déception que lui ont causée un député et un parti et par la foi qu'il met en la candidate d'un autre parti et en cet autre parti», a commenté Mme Therrien.

Elle a ajouté que M. Gilbert, un témoin privilégié de l'inaction de M. Benoit, a-t-elle souligné, jouit d'une haute crédibilité auprès des groupes communautaires et que son geste peut inciter des hommes et des femmes qui ont des liens avec le Parti libéral et qui constatent que ce parti ne se soucie guère des démunis et des laissés pour compte à l'imiter.

M. Benoit, pour sa part, ne s'est pas dit trop surpris par la défection de M. Gilbert.

«Je me doutais qu'il finirait par en arriver là: il prenait trop de temps pour annoncer ses couleurs», a commenté M. Benoit tout en rappelant que M. Gilbert a signé son bulletin de candidature et qu'il a déboursé 125 \$ pour participer à un souper-bénéfice de l'Association libérale d'Orford il y a quelques mois.

Il a affirmé que le geste posé par le maire de Magog ne le rend pas amer et n'entame pas du tout l'estime qu'il lui porte. «Nous vivons dans une société démocratique où toute personne est libre de donner son appui à qui elle veut et je serais le premier à protester si l'exercice de ce droit était restreint», a-t-il souligné.

Il s'est toutefois inscrit en faux contre une affirmation faite par M. Gilbert à l'effet que Magog n'a pas reçu sa juste part des investissements du gouvernement provincial. «Au cours des cinq dernières années, Magog a reçu 32 millions \$ sous diverses formes. C'est plus que ce que Coaticook a reçu. C'est plus aussi que ce qui a été investi à Rock Forest», a-t-il expliqué.

Il a aussi nié avoir influencé de quelque manière que ce soit le refus opposé par le Conseil des ministres, à l'ensablement des plages du parc littoral Memphrémagog. «J'étais opposé à ce projet mais c'est uniquement sur la base des conclusions du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, que le conseil des ministres a fondé son refus», a-t-il souligné.

M. Benoit a conseillé à M. Gilbert de lire la page 108 du programme du Parti québécois. «Il y est fait mention de l'imposition d'une taxe de 1 pour cent sur les ventes des producteurs et des redistributeurs d'électricité. Si le Parti québécois prend le pouvoir, cette taxe va coûter aux alentours de 125 000 \$ par année à Hydro-Magog. Il va bien falloir que ce montant soit récupéré quelque part», a-t-il souligné.

## Les candidats invités à exprimer leur vision du problème de la pauvreté

Magog

Le président de Dépannage alimentaire de Memphrémagog, M. André Duquette, a demandé aux candidats en lice dans Orford de faire connaître leur vision du problème de la pauvreté dans ce comté ainsi que les solutions qu'eux et les partis politiques qu'ils représentent proposent pour remédier à ce problème.

«On entend parler de reprise et de croissance économique mais un Canadien sur six est pauvre, habituellement pour des raisons indépendantes de sa volonté. De plus, le nombre des personnes vivant sous le seuil de la pauvreté a augmenté depuis 1990 et se rapproche des sommets atteints en 1984 comme l'a démontré une étude menée en 1992 par le Conseil national du bien-être social», a-t-il souligné.

M. Duquette a rappelé que la pauvreté affecte tout particulièrement les mères seules et les couples de moins de 65 ans ayant des enfants de moins de 18 ans, les femmes seules de tout âge et les hommes seuls de moins de 65 ans, groupes qui, a-t-il souligné, sont fortement représentés dans Orford.

Dépannage alimentaire de Memphrémagog gère une banque alimentaire. L'organisme sans but lucratif fondé il y a deux ans est dans une situation financière très précaire.



# Réveillez-vous!

## L'offre de l'année va se terminer bientôt

### GEO Metro 3 portes 1994

# 7994\$\*

- Économie d'essence impressionnante  
5,4 l/100km en ville (52 mi/gal)  
4,3 l/100km sur la grande route  
(66 mi/gal)\*
- Boîte manuelle 5 vitesses
- Suspension indépendante aux 4 roues
- Servo-freins
- Siège arrière à dossier rabattable
- Volant autobasculant
- Essuie-glace à balayage intermittent
- Désembreur de lunette arrière



remise supplémentaire  
**750\$**  
aux diplômés

Profitez d'une remise supplémentaire de 750 \$ à l'achat d'une GEO 1994. 7 994 \$ - 750 \$ = 7 244 \$

CHEVROLET

OLDSMOBILE

GM

GEO

### Les vraies bonnes économies, c'est chez nous!

Offre d'une durée limitée réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1994 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Le prix des concessionnaires peut varier. \*Préparation incluse. Taxes et transport en sus. † D'après le guide de consommation de carburant de 1994 de Transport Canada. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.